

# MAITRISER LES FONDAMENTAUX EN DROIT SOCIAL DANS LE SECTEUR ASSOCIATIF :

## IDENTIFIER LES PRINCIPAUX PIÈGES ET PRÉVENIR LES RISQUES

### Contexte

Le Droit du travail est une matière en constante évolution. La formation propose de faire le point sur la réglementation qui entoure la conclusion des contrats de travail, tout en prenant en compte les spécificités du secteur sanitaire, social et médico-social.

### Objectifs

- Rappeler les bases essentielles du Droit du travail
- Présenter les différents types de contrat de travail
- Lister les mentions devant impérativement y figurer
- Dresser un panorama des cas de rupture possible

### Programme

#### ■ Les sources du Droit du travail :

- La hiérarchie des normes
- Les conventions collectives du secteur SMS
- Le régime juridique des conventions collectives

#### ■ L'embauche et les contrats de travail :

- Les formalités liées à l'embauche
- La période d'essai
- Le contrat à durée indéterminée
- Le contrat à durée déterminée

#### ■ La durée du travail :

- Les différents temps de travail
- Les durées maximales de travail
- Les heures supplémentaires et les heures complémentaires

#### ■ La rupture du contrat de travail :

- Le licenciement
- La démission
- La rupture conventionnelle
- Le départ et la mise à la retraite
- La fin du CDD

#### Date(s) et lieux :

Sur demande

#### Durée :

2 jours – 14 heures

#### Tarif (hors repas) :

Sur devis

#### Public(s), prérequis et modalités d'accès à la formation :

Responsable ressources humaines et de la formation / Responsable de paie / Comptable

Formation sans prérequis

Modalités et délais d'accès : voir CGV et bulletin d'inscription

Pour toutes les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter pour voir comment nous pouvons adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : [j.dupont@uriopss-grandest.fr](mailto:j.dupont@uriopss-grandest.fr)

#### Méthodes pédagogiques

Apports théoriques et/ou méthodologiques ;  
Analyse des textes et de la jurisprudence  
Échanges de pratiques au sein du groupe ;  
Remise d'un support pédagogique  
Une attestation de fin de formation sera délivrée à l'issue de la formation

#### Méthodes et modalités d'évaluation :

- Évaluation des acquis en cours de formation : quiz
- Évaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation : questionnaire de satisfaction

#### Intervenants :

Catherine AUDIAS,  
Juriste en droit Social, DESS de droit social et Master Spécialisé en management des structures d'action sociale.

#### Capacité maximum :

12 personnes

#### Nombre minimum de participants :

6 personnes